Domaine aviation

Rapport Sommaire (Art. 21 OEAA)

Ce rapport sert uniquement à l'information et n'a pas fait l'objet d'une enquête. Il est basé sur les déclarations à disposition.

Aéronef	Schweizer HU 269 C			HB-XYL			
Exploitant	Swiss Helicopter	Swiss Helicopter AG, Hartbertstrasse 11, 7000 Chur					
Propriétaire	Swiss Helicopter	Swiss Helicopter AG, Hartbertstrasse 11, 7000 Chur					
Examinateur	Citoyen suisse, année de naissance 1956						
Licence	de pilote professi	de pilote professionnel (hélicoptère) CPL(H)					
Heures de vol	Total	14'158 h	au cours des derniers 90 jours 100 h				
	sur le type en cause	1'400 h	au cours des d	derniers 90 jours	14:18 h		
Pilote	Citoyen suisse, a	Citoyen suisse, année de naissance 1966					
Licence	de pilote privé (h	de pilote privé (hélicoptère) PPL(H)					
Heures de vol	Total	242:46 h	au cours des d	derniers 90 jours	13:16 h		
	sur le type en cause	147:23 h	au cours des d	derniers 90 jours	10:05 h		
Lieu	Les Ecasseys (FR)						
Coordonnées	559 800 / 164 080		Altitude	980 m/M			
Date et heure	7 octobre 2014, 10 h 05 (LT = UTC + 2 h) Toutes les heures sont indiquées en heure locale						
Type d'utilisation	VFR, vol d'examen						
Phase du vol	Exercice d'autorotation						
Nature de l'accident	Atterrissage dur						

Dommages aux personnes	Equipage	Passagers	Autres	
Grièvement blessé	0	0	0	
Indemne/légèrement blessé	2	0	0	

Dommages à l'aéronef Train d'atterrissage et cellule

Autres dommages Traces dans l'herbe

Rapport sommaire HB-XYL

Déroulement

Au cours du vol d'examen en vue du renouvellement de la qualification de type, l'examinateur demande au pilote un exercice d'autorotation. Le choix de la place n'étant pas adéquat, l'exercice est interrompu et l'hélicoptère remonte à 5000 ft/AMSL en vue d'un second exercice d'autorotation prévu avec une remise des gaz.

Lors de ce second exercice, l'hélicoptère se présente dans la phase finale de l'autorotation à une vitesse de 50 kt, un régime rotor situé au milieu du secteur vert et un vent de face estimé entre 5 et 7 kt. La place choisie présente une pente en dévers.

L'examinateur reprend les commandes pour diriger l'hélicoptère face à la pente, exécute l'arrondi (*flare*) puis procède à une remise des gaz. L'hélicoptère heurte ensuite fortement le sol et redécolle. Après un court vol stationnaire, l'examinateur pose l'hélicoptère sur un terrain adéquat situé à proximité.

Payerne, 10 décembre 2014

Service d'enquête suisse sur les accidents